

Distr.  
GENERALE  
  
A/48/157  
S/25665  
26 avril 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-huitième session  
Point 71 de la liste préliminaire\*  
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-huitième année

Lettre datée du 26 avril 1993, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration publiée par le Ministère norvégien des affaires étrangères concernant la décision du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée de se retirer du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 71 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Martin HUSLID

---

\* A/48/50.

ANNEXE

Déclaration publiée par le Ministère norvégien des affaires étrangères  
à propos de la déclaration conjointe des gouvernements dépositaires du  
Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, concernant le  
retrait de la République populaire démocratique de Corée dudit traité

La Norvège note avec une vive préoccupation que la République populaire démocratique de Corée refuse d'assumer ses obligations aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et qu'elle a décidé de se retirer du Traité. Il serait de l'intérêt de la République populaire démocratique de Corée de demeurer partie au TNP et de respecter pleinement ses obligations. La République populaire démocratique de Corée doit également permettre à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'inspecter ses installations nucléaires.

La Norvège appuie sans réserve la déclaration des Etats-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui sont les dépositaires du Traité, exhortant la République populaire démocratique de Corée à revenir sur sa décision de se retirer du TNP (S/25515, annexe). La décision de la République populaire démocratique de Corée met sérieusement en danger la stabilité régionale et internationale.

A plusieurs reprises déjà, aussi bien directement qu'à l'ONU, la Norvège a exhorté la République populaire démocratique de Corée à revenir sur sa décision et à respecter pleinement ses obligations aux termes du Traité de non-prolifération.

-----